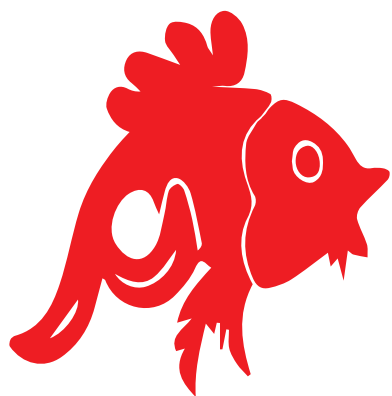




Ile-Tudy

Enez-Tudi

BULLETIN MUNICIPAL

www.ile-tudy.fr

JANVIER 2022



Environnement

Tempêtes et submersions marines

P.6



Jeunesse

Le nouveau directeur de l'école

P.8



Culture

La rencontre d'auteurs

P.14



Mot du Maire



Chers Iliennes, chers Iliens

Dans notre bulletin municipal de janvier 2021, je me désolais de ne pouvoir partager avec vous ce beau moment de convivialité qu'est la cérémonie des vœux. Nous espérions que 2022 nous permettrait de renouer avec cette tradition : hélas,

malgré nos efforts, il n'en sera rien et nous devons encore patienter avant d'échanger en présence tous nos vœux de santé et bonheur.

Cette impossibilité de pouvoir se réunir à l'échelle d'une réunion publique est très pénalisante et nous aurions aimé vous présenter et vous expliquer de vive voix certaines actualités ainsi que les projets en cours et à venir. C'est pourquoi je tiens à vous rappeler s'il le fallait, que toute l'équipe municipale se tient à votre disposition pour vous recevoir, répondre à vos

questions, prendre en compte vos remarques ou suggestions.

Comme vous l'avez constaté l'année 2021 fut une année « travaux » avec le gros chantier Assainissement dont l'ampleur permet de mesurer l'urgence qu'il y avait à intervenir. Nous allons pouvoir réaliser des aménagements sur des bases saines. Malgré les conditions toujours difficiles compte tenu du contexte sanitaire, les projets se sont poursuivis et vous pourrez le constater tout au long de votre lecture.

Je vous remercie d'en avoir accepté les contraintes et subi les désagréments avec autant de compréhension et de bonne volonté.

2022, nous l'espérons, tous sera l'amorce du retour de nos activités telles que nos fêtes d'été ainsi que nos manifestations sportives et culturelles.

Nous avons su nous adapter, nos associations ont fait preuve d'inventivité :

Et si ... 2022 était l'année du renouveau ?

Chers Iliennes, chers Iliens au nom de toute la municipalité, je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2022

Bloavez mad !

Le maire
Eric JOUSSEUME

Numéros utiles

MAIRIE ET AGENCE POSTALE

02 98 56 42 57
mairie.iletudy@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au vendredi :
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mercredi et samedi : de 9h00 à 12h00

L'agence postale est ouverte
du lundi au samedi de 9h00 à 12h00.

CULTE

Presbytère 02 98 56 43 04

ENSEIGNEMENT

Ecole publique 02 98 56 43 56

MARINE

Ecole de voile 02 98 56 43 10
Affaires maritimes 02 98 87 41 79
Météorologie 02 98 87 63 00

SANTÉ

Hôpital de Pont-l'Abbé 02 98 82 40 40

Médecins :

Coadou Iseult /
Chappey Sébastien 02 98 56 30 27
Chabin Thierry 02 98 56 46 01

Infirmières :

Le Comte Sophie 06 87 16 83 46

Kinésithérapeute :

Airaud Guy 06 30 51 86 80
02 98 52 34 82

Pharmacie de la Marine 02 98 56 34 20

Pharmacie de garde 3237

SÉCURITÉ

Gendarmerie 02 98 87 06 64
Police 17
SAMU 15
Pompiers 18

TOUTES URGENCES 112

(n° prioritaire, européen, fonctionne avec mobiles et fixes)

SMS ou FAX 114

(pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre)

CROSS ETEL 02 97 55 35 35

CROSS (téléphone mobile) 196

TOURISME

Office de Tourisme 02 98 98 47 12

Agence Richard 02 98 56 43 11

CAMPINGS

• Le Sillon 02 98 56 43 39
• Bois d'Amour 02 98 56 43 54
• GCU 02 98 51 30 79

RÉSERVATION TENNIS ET MINI-GOLF

juillet & août 02 98 56 30 14
hors saison 02 98 56 42 57

TRANSPORTS

Autocars 02 98 56 33 03
Aéroport Pluguffan 02 98 94 30 30
Taxi Huitric 06 75 25 57 93

DÉFIBRILLATEURS

4 défibrillateurs :

1. Porte d'entrée de la mairie
2. Terrain de football (club house)
3. Salle omnisports
4. Poste de secours sur la plage en juillet et août



ÉDITO P 2

- Mot du Maire
- Numéros utiles

TRAVAUX P 4 et 5

- Point sur les travaux

ENVIRONNEMENT P 6 et 7

- Tempêtes et submersions...
- Pollution des océans
- Charte « Plages zéro plastique »

JEUNESSE P 8

- Un nouveau directeur
- Boîtes aux lettres « Papillons »

CULTURE P 9 et 10

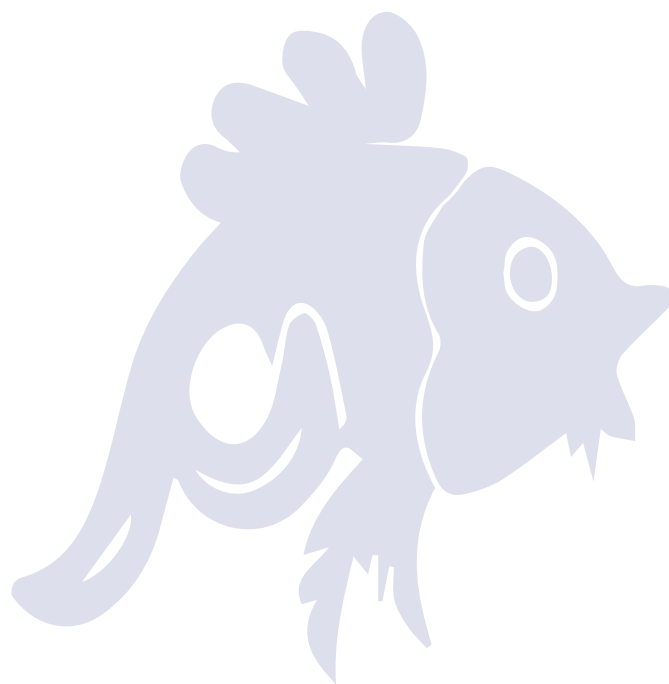
- Bilan des expos de la Maison de la Pointe
- Rencontre des auteurs
- Parcours patrimoine

COTÉ DES ASSOCIATIONS P 11 à 13

- L'association des Parents d'élèves
- Effet Mer
- Musical'Ile

INFOS MUNICIPALES P 14 et 15

- Quelques chiffres
- Etat-Civil 2021
- Recensement de la population
- Aux urnes !



Bulletin d'informations municipales de la Mairie de l'Ile-Tudy

4 rue de la Mairie 29980 Ile-Tudy

Tél. : 02 98 56 42 57

mairie.iletudy@wanadoo.fr

JANVIER 2022

Directeur de la publication :

Éric Jousseau

Rédaction et photographies :

Mairie – Associations – Le Télégramme – Ouest France – Anonymes

Impression : Imprimerie du Commerce

Dépôt légal N° 1 du 1^{er} trimestre 2022



Point sur les travaux en cours à l'automne



Le chantier de réfection des réseaux d'eaux, mené par l'entreprise CISE TP et TPC O à la demande de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud se déroule selon le calendrier prévu. La reprise des boîtes de branchements sur le secteur du Teven ainsi que le chemisage des canalisations ont été faites. Le remplacement des réseaux avenue des Sports sera achevé pour la période de Noël ou en tout début d'année. Nous aurons enfin une circulation plus libre sur cet axe principal de la commune.

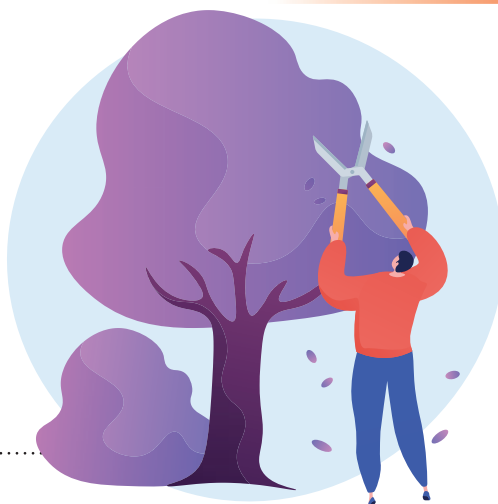


Le camping municipal, désormais aire de camping-car hors saison, sera amputé l'été prochain de la partie acquise par L'OPAC (85 emplacements au lieu de 136). Nous réalisons en régie des aménagements indispensables sur les sanitaires les plus récents pour un accueil de qualité. Les anciens sanitaires seront déconstruits dans le cadre d'un réaménagement complet correspondant aux attentes de notre clientèle constituée de nombreuses familles d'habités. Une stabilisation naturelle de certains emplacements a également été réalisée pour que plus aucun véhicule ne s'ensable. La société « Le Pape » s'en est chargé.





Les équipes techniques municipales profitent également de cette période pour entretenir et tailler les nombreux arbres sur le territoire de la commune. Les fleurissements de l'été sont déjà en préparation.



Un nouveau dispositif d'alarme incendie a été installé à la salle polyvalente couplé à la bibliothèque afin de répondre aux exigences de la commission de sécurité. Un remaniement des commandes électriques

de l'éclairage et du chauffage s'avérera également nécessaire.

Comme prévu, les trottoirs des quartiers de l'entrée de l'Ile-Tudy sont en cours d'engazonnement. C'est une évolution vers plus de revêtements perméables des zones urbanisées en cherchant une amélioration pour les riverains. Les travaux sont réalisés pour la 1ère tranche ; il reste maintenant au gazon de pousser...



Deux échelles ont été installées sur la digue de Kermor. En cas de danger à marée montante, une personne en difficulté pourra désormais remonter sur la digue d'un côté ou de l'autre des vannes.

Le syndicat des ports de Cornouaille continue les travaux sur la cale du port, après le rejointoiement des parements et le changement des organeaux, un ragréage sera fait sur la partie piétonne. On devrait voir la fin en Mars 2022. Les « raks » à prames seront remplacés le plus rapidement possible à la fin de l'ensemble des travaux de la rue du port et de la cale. Nous sommes bien sûr conscients de tous les désagréments dus à l'occupation de cette zone par les entreprises de TP ou du bâtiment. La période hivernale semblait mieux convenir.





Tempêtes et submersions marines, la commune se prépare pour faire face

La prévention des risques naturels et la préparation à la gestion de crise font partie des missions confiées au maire dans le cadre de ses pouvoirs de police. Pour se tenir prêt, la mairie s'exerce...



Le rôle de la commune est d'identifier les personnes vulnérables, de fermer les voies inondées ou encore d'assurer la mise en sécurité et l'hébergement des habitants et usagers en péril. Pour se préparer, le 6 octobre dernier, élus et personnels des communes de l'Ile-Tudy et de Combrit se sont prêtés au jeu d'un « exercice » organisé par la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud, dont l'objectif était de tester l'organisation prévue ainsi que les réactions des participants face à un scénario tenu secret jusqu'au dernier moment : vigilance orange, vents de sud atteignant 120km/h en rafales et un coefficient de marée de 90 avec un risque élevé de vagues de submersions marines.

L'animateur de l'exercice félicitera les participants pour leur bon sens et leur sang-froid. Ce type d'exercice sera renouvelé régulièrement pour maintenir un niveau d'efficacité optimal.

Outre-Atlantique, ça se passe comment ?

Dans le but d'échanger sur les enjeux des risques côtiers et de mutualiser certaines pratiques qui fonctionnent, une délégation bigoudène est partie à la rencontre des habitants de Matanie au Québec en novembre dernier. Ce voyage d'études organisé dans le cadre du programme de recherche international ARICO a permis de nourrir les réflexions, de comparer et de valider les stratégies portées par notre commune en termes de gestion du trait de côte et des zones submersibles.

Le rendez-vous est pris au printemps prochain pour accueillir en retour les confrères de Matanie et leur présenter notre territoire, ses enjeux et ses perspectives.

Et pour faire face aux effets du changement climatique ?

La commune travaille aux côtés de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud en vue d'élaborer les stratégies à défendre pour protéger nos maisons de la hausse du niveau marin et préserver notre environnement. Un projet de mise en œuvre d'une digue en terre en arrière du polder émerge en vue de retenir des éventuelles entrées d'eau marines qui pourraient envahir le marais en cas de brèche dans le cordon dunaire. Des études approfondies seront nécessaires pour identifier le tracé le plus adapté pour minimiser les impacts sur les milieux naturels et les écosystèmes.

Rappel des consignes de mise en sécurité en cas de tempête et/ou d'inondations

- Couper l'électricité et le gaz (et si possible l'eau. Ne pas la consommer dans les 12h suivant la remise en eau en cas de coupure)
- Se réfugier dans les étages, si possible près des fenêtres pour pouvoir entendre d'éventuelles consignes qui seraient prodiguées par porte-voix, ou encore pour se manifester au passage des secours
- Écouter la radio et/ou suivre les bulletins météo et actualités sur le web (Facebook) pour connaître la situation

Retrouvez toutes ces consignes et d'autres encore dans votre DICRIM (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs).



Exemplaires disponibles en mairie et sur le site Internet de la mairie)



Pollution des océans : plastiques, mazout et hydrocarbures... Des risques pris au sérieux à l'Ile-Tudy

La mairie participe aux travaux menés à l'échelle bretonne dans le cadre du programme VIGIPOL.

La mairie s'engage auprès du syndicat mixte VIGIPOL qui œuvre à la protection du littoral breton face aux dangers des pollutions aux hydrocarbures en mer. Une des missions consiste à surveiller l'échouement des oiseaux mazoutés sur les côtes de la commune. Le recensement de ces oiseaux est important pour identifier les sources de

pollution, et apporte des informations sur les transmissions de grippe aviaire. Si vous constatez des oiseaux mazoutés, merci de contacter la mairie qui dispose d'un protocole sanitaire et organisera le sauvetage ou le prélèvement de plume pour analyses.

Nous vous remercions de votre participation et de votre vigilance.

La commune s'engage dans la réduction des déchets plastiques

La commune a été officiellement intégrée cette année à la liste des communes françaises exemplaires en termes d'environnement par la labellisation « Plages zéro déchets plastiques », une première en Finistère.

Ce sont toutes les actions portées par les services publics, toutes les contributions des associations et toutes vos participations qui sont valorisées au travers de cet engagement collectif.

Les actions visées concernent 3 domaines :

- L'information du public et la sensibilisation : communiquer sur les emplacements des zones de tri ou encore consolider avec notre école des ateliers ludiques traitant de l'impact des plastiques sur le milieu marin ;
- Les actions préventives : les efforts réalisés par les associations de la commune pour organiser des événements festifs sans déchets plastiques sont ici mis en valeur : Effet Mer, la Barbinasse, l'Association des Parents d'élèves... Il est prévu d'accompagner les commerçants et hébergeurs touristiques volontaires dans la recherche d'alternative aux emballages plastiques ;
- Les missions de ramassage de déchets sur les plages : organisées par RIA ou la Surf-Rider Fondation, elles sont saluées ici pour leur efficacité. En parallèle, les enlèvements



d'algues sur les plages l'été ont été largement réduits et l'achat d'un véhicule électrique par la mairie permet de minimiser l'impact du ramassage des poubelles sur la dune.

Cette reconnaissance valorise le travail de toute une commune, dont les habitants œuvrent au quotidien pour préserver la qualité de son environnement. Un art de vivre pour nous, iliens...



Marc Arrivé, le nouveau directeur de l'école



A la rentrée, un nouveau directeur est arrivé à l'école, mais ce n'est pas un nouveau venu puisqu'il habite la commune.

Marc Arrivé et sa famille se sont installés à l'Ile-Tudy il y a plusieurs années. Il était auparavant directeur de l'école de Merville à Pont-L'Abbé et il est très heureux de pouvoir prendre la responsabilité de l'école de l'Ile-Tudy, sa commune de résidence, qu'il fréquente depuis l'enfance. D'origine quimpéroise, il venait tous les étés profiter de la plage et des paysages de l'île.

Dans notre petite école avec des classes multi-niveaux, il a trouvé des élèves très autonomes et ouverts. « Le côté familial est très protecteur, les grands font attention aux petits, mais ils sont aussi très « vivants » ! L'autre jour à la garderie, les enfants parlaient dans tous les sens, je demande le silence, et l'un des gamins m'apostrophe ; il va falloir que tu t'habitues, à l'Ile-Tudy c'est comme ça. Me voilà prévenu » ! L'intérêt d'avoir un auditoire si réceptif, fait remarquer le nouveau directeur, c'est de pouvoir mener des projets interdisciplinaires pour les petits, les moyens ou les grands. Et ici... les projets ne manquent pas !

Une boîte aux lettres pour dénoncer les violences faites aux enfants

L'association Les Papillons, qui lutte contre les violences faites aux enfants, va installer une boîte aux lettres « Papillons© » à la salle polyvalente de l'Ile-Tudy. Une boîte aux lettres pas tout à fait comme les autres...

En effet, l'association Les Papillons s'est donné pour mission de lutter contre les violences faites aux enfants. Tous les ans, en France, 700 000 enfants sont la cible de harcèlement scolaire. Chaque année, un enfant meurt tous les quatre jours sous les coups de ses parents.

Violences physiques et/ou morales, violences sexuelles, harcèlement et/ou racket : pour briser le mur du silence qui entoure les maltraitances infligées aux enfants, l'association nationale Les Papillons construit un réseau de boîtes aux lettres destinées à recueillir des courriers où les victimes expliquent leur situation en toute confidentialité.

Implantées dans les écoles et les clubs sportifs, ces boîtes aux lettres collectent des messages de détresse de façon à y apporter une réponse immédiate. Il s'agit de susciter des appels au secours, d'aider les jeunes (6 à 18 ans) à libérer leur parole, à retirer le masque de la honte et de la peur.

L'Ile-Tudy est solidaire de cette cause : une convention unit la commune et l'association Les Papillons depuis décembre dernier. Le fonctionnement de la boîte aux lettres sera expliqué aux enfants de l'école par l'association.

Les mots peuvent également être déposés sur le site internet ou envoyés ou par mail : associationlespapillons29@gmail.com www.associationlespapillons.org



Les expos de la Maison de la Pointe

La maison de la pointe a attiré cet été 20 000 visiteurs malgré les restrictions sanitaires, soit les deux tiers de la fréquentation 2019 malgré les mesures barrières, ce qui est une performance. Les exposants étaient satisfaits par la qualité des visiteurs qu'ils ont trouvés curieux et intéressés par les travaux exposés.

L'invité d'honneur

Début juillet, la commune a reçu comme invitée de la saison 2021 Marie Détrée, Peintre Officielle de la Marine. Cette dernière exposait ses travaux réalisés lors de ses embarquements sur des bateaux de la Marine nationale reflétant la vie à bord mais aussi les escales qu'elle a pu faire.

Durant la période de confinement, les embarquements n'étant plus possibles, elle a réalisé de nombreux « portraits de sémaphores » implantés tout au long des côtes françaises dans des lieux forts avec vue... un peu comme celle de la Maison de la Pointe qu'elle a beaucoup appréciée. Elle reviendra d'ailleurs fin mai animer un week-end de peinture sur le motif pour les amateurs.

L'année prochaine, la Maison de la Pointe accueillera Mélaïne Favennec, musicien connu mais aussi peintre dont le motif récurrent est très familier à l'Ile-Tudy : les plates.



Aussi l'opération sera reconduite l'an prochain. Alors, en famille, entre amis ou en toute tranquillité, prenez vos pinceaux, vos crayons ou vos pastels...



La semaine des amateurs

Durant la première semaine de septembre, l'exposition de la Maison de la Pointe était un peu particulière car elle avait un sujet unique, notre commune. Chacun, du plus petit au plus grand, du néophyte à l'expert, était invité à représenter son lieu préféré en dessin ou peinture et avait le droit d'accrocher son « portrait de l'île ». Une cinquantaine d'œuvres ont été exposées et le public a été nombreux à venir partager le talent des Îliens...

Les projets de la saison prochaine

A la mi-janvier, un jury composé d'élus et d'habitants de l'Ile-Tudy choisira dans la soixantaine de candidatures les exposants de la saison 2022. A noter que s'applique à partir de cette année la charte qui régit le fonctionnement de la Maison de la Pointe. Ce règlement définit le type d'œuvres qu'il est possible d'exposer : peinture, photo, sculpture... Les artistes peuvent exposer deux années de suite mais doivent ensuite passer un tour afin de permettre le renouvellement des expositions.

La résidence d'élèves des Beaux-Arts

En cette période si difficile pour les jeunes de trouver des stages, la commune a proposé à un professeur des Beaux-Arts d'accueillir des élèves en résidence à la Maison de la Pointe.

Ce séjour durant lequel nous accueilleront huit élèves des Beaux-Arts de Lorient, se déroulera sur 2 semaines, dont une dédiée au travail courant mars, l'autre à la restitution auprès du public au cours de la saison.



La rencontre d'auteurs au jardin de la Pointe

L'Ile-Tudy a la chance d'avoir comme habitants permanents ou occasionnels, plusieurs auteurs qui y trouvent l'inspiration et la tranquillité pour travailler. La commune a organisé une rencontre autour de leurs ouvrages au jardin de la Pointe un après-midi d'août.

Que ce soit romans, policiers, poésie, livre d'artistes ou documentaires, les auteurs de l'Ile-Tudy offrent à leurs lecteurs une variété de publications très étendue. Et pour ouvrir encore plus l'éventail des sujets, chaque auteur avait convié un de ses confrères dont il voulait faire connaître le travail, à cet après-midi dédicace organisé avec la complicité de Delphine le Borgne, la nouvelle propriétaire de la librairie L'Aire de Broca à Pont-l'Abbé.

C'est ainsi que le mercredi 11 août dernier, une quinzaine d'auteurs ont pu rencontrer leur public dans le jardin de la maison de la pointe. Malgré la jauge de 50 personnes imposée par la situation sanitaire, cette nouvelle formule a été très fréquentée et sera reconduite l'année prochaine. En invitant un confrère différent pour cette nouvelle édition, les auteurs de l'île offriront à leurs lecteurs les possibilités de découvertes d'œuvres nouvelles.



Les promenades littéraires

Les promenades littéraires de l'été 2021 ont emmené les amateurs de littérature à travers les jardins de l'Ile-Tudy.

Cette année, Catherine Daoudal a imaginé une déambulation et des lectures dans le cadre bucolique et secret des jardins de l'Ile-Tudy. En juillet, le parcours, concentré dans le bourg, a réuni une trentaine de personnes tandis qu'en août, ce sont plus d'une cinquantaine d'amateurs qui ont enfourché leur vélo pour aller découvrir des jardins secrets dans les quartiers du Téven ou de l'entrée de l'île.

Malgré le succès de cette formule qui demande un travail important d'organisation, l'organisatrice a souhaité faire une pause l'été prochain. Mais les bénévoles de la bibliothèque sont en train d'imaginer une nouvelle formule de conférence autour du voyage en littérature.



Le parcours patrimoine

Pour faire découvrir notre commune, la commission culture du conseil municipal est en train de travailler sur une dizaine de lieux qui seront équipés d'un panneau explicatif mettant en valeur l'intérêt du lieu. Et pour ceux qui voudront en savoir plus, un document papier, un peu plus détaillé sera à leur disposition à l'office de tourisme.



Une école en mouvement !

Les parents des élèves de l'école de l'Ile-Tudy n'ont pas chômé pendant les vacances d'été !

Présents sur le marché estival du village tous les lundis, nous avons vendu des tee-shirts à l'effigie de la perdrix au profit de l'école. L'opération s'est révélée être un succès ! Le graphisme d'Yves Chapelain, parent d'élève, a été très apprécié et les vendeurs s'en sont donné à cœur joie. Au creux de l'automne, nous avons réitéré la vente de chocolats avec Mélinna (Plozévet)... toujours un délice !



Le traditionnel marché de Noël a eu lieu et nous avons pu proposer tawashis (éponges écologiques), guirlandes, poivre de Sichuan, chocolats maison, bonhommes de pain d'épices, du miel, de la farine et même des livres pour enfants à prix modiques... Les torchons ainsi que les tabliers avec les dessins des enfants de l'école avaient un thème original : les petits monstres... Vif succès !

Nous sommes aussi dans l'attente fiévreuse du spectacle de Noël des piou-pious, qui aura lieu à une date ultérieure crise sanitaire oblige. Celui-ci est soigneusement préparé par une équipe dynamique et pleine d'entrain sous la houlette de Marc Arrivé, le nouveau directeur.



En 2022, nous projetons une vente à emporter avec un plat d'hiver aux ingrédients de saison et la préparation d'une kermesse aux airs de guinguette...

L'APE prend toujours plaisir à participer à la vie de l'école et continue son engagement écolo et responsable : une école solidaire pour un village toujours plus vivant !



Malgré le confinement « Si la mer monte » s'active toujours



Deux années de suite, la situation sanitaire a rendu impossible la tenue du festival Si la mer monte. Mais l'association n'a pas été inactive durant ce temps.

À la Pentecôte 2021, en parallèle à l'exposition des artistes à la Maison de la Pointe, l'association a organisé un atelier poétique et ludique en demandant à tous les participants d'écrire une courte phrase commençant par « Et si... » évoquant un rêve, une idée, une proposition pour rendre le monde plus acceptable. Inscrites sur des planchettes de couleur, ces trois cent petits panneaux réalisés ont été installés dans l'Ile-Tudy et ont remporté un gros succès auprès des visiteurs de l'été. D'autres expositions ont été affichées sur les murs de la commune : l'une réalisée par l'association Surf Rider sur les risques d'érosion des côtes, une deuxième dans la salle du Conseil de la mairie émanant de l'association Météo et Climat de Jean Jouzel et une troisième, rappelant l'activité d'Effet-Mer depuis sa création.

L'association a également été invitée à un séminaire à Noirmoutier et a participé activement à l'organisation d'une intervention du climatologue Jean Jouzel à Fouesnant qui a réuni plus de 450 personnes.

Prochaine édition du festival Si la mer monte

« Et si, après 2 ans d'entraînement infructueux, nos deux compères basques et bigoudens surfaient enfin ensemble en 2022 pour un festival grandiose... »

Cette année, le festival Si la mer monte aura lieu à la Pentecôte du 3 au 5 juin 2022, et invite le Pays Basque avec ses scientifiques, ses musiciens et son conteur, entouré de conférences, de spectacles et concerts, tous gratuits. Les artistes d'Effet-Mer nous préparent une surprise avec les enfants et leurs parents... et un Fest Noz avec Rozen Tallec !





Les Concerts organisés par Musical'Ile

Musical'Ile poursuit ses activités et espère vivement que les concerts à venir retrouveront le rythme instauré depuis sa création, à savoir 5 à 6 dans l'année, avec, peut-être, l'espoir de la création d'un festival.

La qualité des spectacles proposés est le fruit du travail de la commission des choix qui est la structure essentielle de l'association. La saison a commencé par un concert du Collegium Orpheus, de Brest, qui a eu lieu le 23 octobre 2021, intitulé « **Voyage musical au 18ème siècle** » (Musique baroque), et le concert de Noël du mardi 28 décembre, à l'église de l'Ile-Tudy, où un trio (biniou, bombarde et orgue) interpréta « **Noa** », des airs traditionnels et cantiques de Noël bretons.



Le programme des concerts à venir

Selon bien sûr, que la situation sanitaire soit satisfaisante, il est prévu en mars, **un duo de flûte et harpe** (Ravel, Debussy, Fauré). Ce concert reste à valider. En mai ou Juin, le trio Morenica un trio féminin, proposera des « **romances séfarades** » (Chants accompagnés d'une guitare, d'une flûte à bec, d'un luth). Puis l'été prochain, le 22 Juillet, **une soirée jazz est prévue**, avec la prestation d'un quartet (saxo, piano, contrebasse, batterie).

La seconde édition de la Flèche Bigoudène partira d'Ile-Tudy

Créée le 10 mai dernier, la **Flèche Bigoudène**, épreuve cycliste organisée par l'association Sportbreizh avec le soutien de la Ville de Pont l'Abbé et la communauté de communes du Pays Bigoudène Sud partira en 2022 de notre commune ! L'épreuve se terminera ensuite à Pont l'Abbé après un périple de plus de 90 kilomètres sur le territoire intercommunautaire et ce, jusque Plozévet.

Le 6 février prochain marquera donc pour les fans de vélo le lancement de la saison cycliste en Bretagne via la Flèche Bigoudène. Les différentes présentations d'équipes et le départ fictif seront effectués sur la Place de la cale. Entre 100 et 150 des meilleurs cyclistes amateurs français sont attendus.

A ce titre, le stationnement sera interdit sur la place de la cale ainsi que le long du boulevard de l'Océan, de 08h00 à 14h00. Vous retrouverez toutes les informations sur l'épreuve sur le site de l'organisation : www.sportbreizh.com

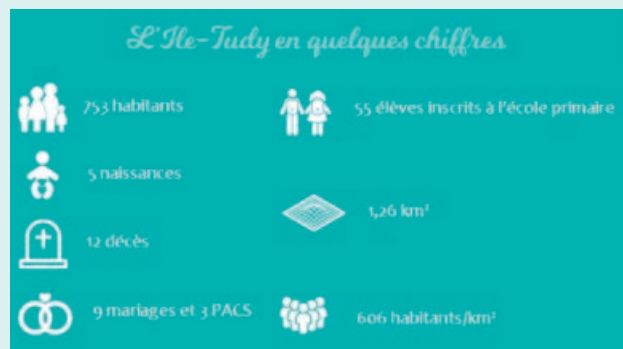
Aussi, nous vous sollicitons pour apporter votre pierre à l'organisation. De nombreux carrefours seront à protéger pour faciliter le passage des coureurs pour rejoindre le départ réel qui sera donné entre Combrit et Pont l'Abbé. Si vous souhaitez apporter votre aide bénévole à l'organisation, vous pouvez vous rapprocher de la mairie dès maintenant.





Quelques chiffres au 1^{er} janvier 2022

ETAT-CIVIL 2021



NAISSANCES :

Lylia CARIOU, le 7 janvier 2021
Alphonse PERON, le 11 mai 2021
Suzie DUMONT, le 15 mai 2021
Samuel LE GUERN, le 8 juin 2021
Nino LE MARREC, le 10 septembre 2021

MARIAGES :

Andrés RIGONI et Marion ABRIL, le 30 janvier 2021
Robin LAFFOUCRIERE et Montaine LEBRUN, le 29 mai 2021
Kévin DÉNIEL et Pavla JIROVSKA, le 5 juin 2021
Nicolas GLAIS et Tiffany CATHERINE, le 11 juin 2021
Thibaud PAGNOUX et Anne-Emmanuelle QUELENNEC, le 20 août 2021
Franck GERGES et Aurore JACQUET, le 18 septembre 2021
Ronan LE SAËC et Carole DELMAS, le 25 septembre 2021
Matthieu LE BIHAN et Véfa LUCAS, le 16 octobre 2021
Cyprien VAN EXAERDE et Morgane JACQUES, le 6 novembre 2021

DÉCÈS :

Roger BELLOCQ, le 7 février 2021
Claude RÉGIN, le 20 février 2021
Graziella HANNAPPE née LE CORRE, le 16 avril 2021
Georges BRIANT, le 5 juin 2021
Adèle PASCO née BEAUFILS, le 12 juin 2021
Jean JAOUEN, le 28 juin 2021
Daniel BARGAIN, le 22 juillet 2021
Jean-Claude NIRPOT, le 12 août 2021
Jean-Nicolas GOLOUBTZOFF, le 12 août 2021
Jean-Yves BOISSELEAU, le 15 octobre 2021
Pascal FOUGERE, le 22 octobre 2021
André BRAYET, le 10 décembre 2021

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du 20 janvier au 19 février 2022.

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr...et vous pouvez y répondre par internet ! Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez en ligne !

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

- Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.



Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr



AUX URNES

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril 2022.

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de l'Ile-Tudy.

Pour s'inscrire, deux solutions :

- A l'accueil de la mairie du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 / Mercredi et samedi de 9h00 à 12h00, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription
- Sur internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Attention : Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.



Magie de Noël